



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2009/2
8 mai 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable

Quatrième réunion

Genève, 19 et 20 février 2009

**RAPPORT DU COMITÉ DIRECTEUR CEE POUR L'ÉDUCATION AU
DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR SA QUATRIÈME RÉUNION**

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1 – 8	3
I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	9 – 14	3
II. PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE LA CEE POUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	15 – 21	5
III. RAPPORT SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LE GROUPE D'EXPERTS DE LA CEE CHARGÉ DES INDICATEURS RELATIFS À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	22 – 36	7
A. Guide pour l'élaboration des rapports	23 – 26	7
B. Bonnes pratiques en matière d'éducation pour le développement durable	27 – 30	8
C. Compétences en matière d'éducation en vue du développement durable	31 – 36	9

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
IV. CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	37 – 41	10
V. PROMOTION DES MODES DE CONSOMMATION DURABLES GRÂCE À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	42 – 48	11
VI. INTERACTIONS ENTRE LE PROCESSUS ENGAGÉ PAR LA CEE ET D'AUTRES PROCESSUS ET ACTIVITÉS D'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVANTAGES MUTUELS QUE L'ON POURRAIT EN TIRER	49 – 58	14
VII. SITUATION DU FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE ET PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE 2009-2010	59 – 63	17
VIII. CALENDRIER DES RÉUNIONS	64	18
IX. QUESTIONS DIVERSES	65	18
X. CLÔTURE DE LA RÉUNION	66 – 67	18

Annexes

I. Récapitulatif des mesures complémentaires attendues de la part des États membres et des parties prenantes	19
II. Situation du Fonds d'affectation spéciale et prévisions de dépenses pour la période 2009-2010	20

INTRODUCTION

1. Le Comité directeur CEE pour l'éducation au développement durable (EDD) a tenu sa quatrième réunion les 19 et 20 février 2009 à Genève.
2. Y ont participé des représentants (issus à la fois des secteurs de l'éducation et de l'environnement) des pays suivants: Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Chypre, Danemark, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Italie, Kirghizistan, Norvège, Pays-Bas, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.
3. Des représentants de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies (UNU-IAS) y ont aussi participé.
4. Les centres régionaux pour l'environnement ci-après étaient représentés: Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC) et Centre régional pour l'environnement de Moldova (CRE-Moldova).
5. Les organisations non gouvernementales (ONG) ci-après ont assisté à la réunion: l'ECO-Forum européen (groupement d'associations de défense de l'environnement) et la section du Fonds mondial pour la nature de la Fédération de Russie (WWF-Russie).
6. La liste des participants peut être consultée à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm#4thMtg>.
7. La réunion était présidée par M. Andreas Karamanos (Grèce).
8. À la suite des décisions prises par le Comité directeur pour l'EDD à sa troisième réunion et par son bureau, le secrétariat, en concertation avec le Président et le Bureau, avait élaboré plusieurs documents en vue de la réunion du Comité directeur. Tous les documents établis pour la réunion peuvent être consultés sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm#4thMtg>).

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

9. Le Président a ouvert la réunion. Il a souhaité la bienvenue aux représentants et a appelé l'attention sur les principaux objectifs de la réunion, qui étaient d'examiner les questions suivantes: a) progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD depuis la dernière réunion du Comité, concernant notamment l'élaboration et la mise en application des plans d'action nationaux pour l'EDD; b) état d'avancement des travaux du Groupe d'experts chargé des indicateurs relatifs à l'EDD, notamment sa proposition tendant à créer un groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD; c) situation actuelle concernant les moyens d'envisager les modes de consommation et la production durables par le biais de l'EDD; d) contribution de la région de la CEE à la prochaine conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD; e) projet de mécanisme visant à mieux coordonner les activités des

partenaires de l'EDD dans la région; et f) situation actuelle du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires à l'exécution du plan de travail.

10. M^{me} Monika Linn, chef d'équipe et secrétaire du processus «Un environnement pour l'Europe», a souhaité la bienvenue aux membres du Comité directeur au nom du Directeur de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE et les a informés des résultats de la réforme du processus «Un environnement pour l'Europe». Elle a mis l'accent sur l'objet de la réforme, à savoir renforcer l'efficacité du processus et veiller à ce qu'il reste à l'avenir bien adapté et entièrement conforme aux besoins de la région, à l'évolution de la situation politique et économique, et aux priorités de la région en matière d'environnement. Répondant à une demande formelle faite par les ministres à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 10-12 octobre 2007), le Comité des politiques de l'environnement de la CEE avait élaboré, en concertation avec les parties intéressées, un plan de réforme pour le processus. Celui-ci avait été mis au point à l'occasion d'une série de réunions que le Comité avait consacrées à cette question en 2008 et 2009. À sa session extraordinaire (Genève, 27-29 janvier 2009), le Comité avait mis la dernière main au plan de réforme du processus «Un environnement pour l'Europe» et l'avait approuvé. Celui-ci devait être transmis à la Commission économique pour l'Europe à sa soixante-troisième session¹.

11. Selon le plan de réforme adopté, le processus «Un environnement pour l'Europe» devrait continuer à servir de mécanisme pour: a) améliorer l'état de l'environnement dans l'ensemble de la région; b) favoriser la mise en œuvre de politiques nationales de l'environnement; c) faciliter la convergence des politiques et des démarches en matière d'environnement et déterminer un ordre de priorité parmi les objectifs environnementaux; d) encourager la participation de la société civile; et e) promouvoir une vaste coopération horizontale dans le domaine de l'environnement. Ce plan de réforme, présenté au paragraphe 7 et à l'annexe I du document ECE/CEP/S/152, peut être consulté en ligne (<http://www.unece.env/efe/EfEreform/DocumentsReformEfE.htm>).

12. Le plan présentait de nouvelles caractéristiques:

- a) Le Comité des politiques de l'environnement serait l'organisme chargé d'organiser les préparatifs;
- b) Au plus tard dix-huit mois avant la conférence ministérielle, le Comité choisirait deux thèmes au maximum et discuterait des grandes lignes de l'ordre du jour de la conférence;
- c) Un seul document officiel par thème sélectionné serait établi;
- d) Les débats se dérouleraient de façon interactive en associant divers types de séance (par exemple des séances plénières, des tables rondes et des débats d'experts dirigés);

¹ À sa soixante-troisième session (Genève, 30 mars-1^{er} avril 2009), la Commission économique pour l'Europe a approuvé le plan de réforme.

e) Parmi les points forts de la conférence, il y aurait une séance à l'intention des ONG de défense de l'environnement et des ministres, et une autre rassemblant représentants du secteur privé et ministres;

f) La conférence pourrait aboutir aux résultats suivants:

i) Déclarations, initiatives, accords et annonces de contributions;

ii) Document final de deux pages;

iii) Mécanismes d'intervention;

iv) Rapports d'évaluation;

g) Un examen à mi-parcours serait réalisé entre deux conférences ministérielles pour évaluer jusqu'à quel point les textes issus des conférences ont été appliqués et pour donner un nouvel élan au processus.

13. Conformément au plan adopté, la prochaine conférence ministérielle aura lieu en 2011 à Astana. Compte tenu des dispositions du plan de réforme, il semble peu probable qu'un débat de haut niveau sur l'EDD puisse être organisé dans le cadre de la prochaine conférence. Il serait préférable d'intégrer l'EDD dans les deux thèmes retenus pour la conférence. La première réunion à laquelle le Comité des politiques de l'environnement examinera la question de la prochaine conférence se tiendra du 20 au 23 octobre 2009. Le Bureau du Comité directeur pourrait, à sa prochaine réunion, commencer à étudier des options concernant à la fois les moyens de promouvoir l'EDD lors de la conférence ministérielle et l'organisation d'une manifestation de haut niveau pour marquer la réalisation de la phase II de l'application de la Stratégie.

14. Le Comité directeur a adopté l'ordre du jour de la réunion publié sous la cote ECE/CEP/AC.13/2009/1.

II. PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE LA CEE POUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

15. Des gouvernements ont fait rapport au Comité directeur sur les activités entreprises depuis la dernière réunion du Comité afin d'appliquer la Stratégie. Pour faciliter l'échange de données d'expérience entre gouvernements et parties prenantes concernant la mise en œuvre de l'EDD, un questionnaire avait été envoyé et les réponses rassemblées dans un document (document d'information n° 1). Le questionnaire avait aussi pour objet, entre autres, de déterminer comment la question des modes de consommation et de production durables – un des thèmes clefs du développement durable – était prise en compte par le biais de l'éducation, en vue de contribuer au débat au titre du point 5 de l'ordre du jour. En outre, le secrétariat avait établi un document donnant un aperçu général des plans d'action nationaux pour l'EDD dans la région, en fonction des informations disponibles (document d'information n° 2).

16. Depuis le début de la phase II, des progrès considérables ont été réalisés en vue de promouvoir l'EDD dans la région. Dans bon nombre de pays, le gouvernement a mis en place les

politiques et les arrangements et mécanismes institutionnels nécessaires pour donner effet à la Stratégie. La plupart des pays ont déclaré que les mesures initiales avaient été prises (traduction de la Stratégie dans les langues nationales officielles, désignation de coordonnateurs nationaux et mise en place de mécanismes consultatifs, par exemple). Dans leur grande majorité, ils ont aussi pris des dispositions pour introduire l'EDD dans leurs documents d'orientation et leur législation, et nombre de pays ont commencé à élaborer un plan d'action national pour l'EDD. Certains pays qui ont déjà achevé cette tâche travaillent à la mise en œuvre de leur plan d'action national. Plusieurs sont en train d'évaluer leurs stratégies et plans nationaux en vue de les réviser si nécessaire.

17. Aux fins de la coordination et de l'exécution d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités au niveau national, l'EDD a fait l'objet de réunions, d'ateliers, de conférences et de toutes sortes d'autres manifestations, ainsi que de campagnes de promotion et de soutien dans les médias. De nombreux pays se sont prononcés en faveur de la Stratégie devant diverses instances internationales. Des activités de renforcement des capacités ont été exécutées dans le cadre de projets consacrés à l'EDD, à l'intention non seulement des éducateurs et des administrateurs d'établissements d'enseignement, mais aussi des responsables de l'action gouvernementale et des décideurs. Les enseignants disposent dans une mesure croissante de matériels d'information et de supports pédagogiques pour les aider à intégrer l'EDD dans les programmes d'études. De nombreux pays ont créé des sites Web contenant des informations sur l'EDD, et divers outils électroniques connexes (outils pédagogiques spécifiques en ligne pour les enseignants et les étudiants, activités interactives et jeux, par exemple) sont désormais disponibles.

18. Dans certains pays, des budgets ont été expressément alloués aux activités relatives à l'EDD et des distinctions spécifiques sont attribuées dans ce domaine, autant de moyens d'incitation qui encouragent les établissements d'enseignement et d'autres parties prenantes à faire une place à l'EDD. Cependant, un certain nombre de pays (principalement ceux dont l'économie est en transition) ont souligné que les contraintes financières et le manque de ressources continuaient d'entraver la poursuite des efforts de mise en œuvre. L'autre obstacle à de réels progrès est la piètre coordination entre les multiples acteurs concernés. Dans de nombreux pays, le développement des compétences des éducateurs en matière d'EDD reste un goulet d'étranglement persistant.

19. Le Comité a noté que la mise en œuvre de l'EDD était en bonne voie et conforme aux dispositions prévues pour la phase II, concernant notamment la coordination des activités d'EDD au niveau national et la mise au point de politiques connexes et de matériels et outils destinés à étayer les travaux des enseignants dans ce domaine. Cela étant, des efforts supplémentaires s'avéraient nécessaires pour mettre en pratique ces politiques et outils; les pays n'ayant pas encore mis en place des plans d'action nationaux pour l'EDD ont été engagés à élaborer des plans de ce type. Les pays ont été invités à présenter au secrétariat leurs stratégies et plans d'actions nationaux pour l'EDD ainsi que les autres documents d'orientation correspondants en vue de les afficher sur le site Web (<http://www.unece.org/env/esd/NAP.htm>) pour en faire part à d'autres pays.

20. La compilation des réponses au questionnaire a utilement contribué à alimenter le débat lors de la réunion. Au total, 22 pays avaient répondu au questionnaire. Tous ceux qui ne l'avaient pas encore fait ont été invités à adresser leur réponse au secrétariat pour le

23 mars 2009. Les pays désireux de mettre à jour leur réponse antérieure pouvaient également le faire avant cette date, après quoi le secrétariat réviserait les réponses. Une fois rassemblées, toutes ces réponses pourraient constituer une contribution appréciable aux réunions internationales à venir concernant la consommation et la production durables, et en particulier aux travaux ultérieurs sur les compétences en matière d'EDD. La compilation révisée des réponses et les interventions seraient disponibles en ligne (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm#4tgMtg>).

21. Les délégations ont en outre été invitées à communiquer au secrétariat des informations sur les manifestations et les outils et matériels pédagogiques se rapportant à l'EDD ainsi que d'autres renseignements pertinents à afficher sur le site Web (<http://www.unece.org/env/esd/events.htm> et <http://www.unece.org/env/esd/Useful.info.html>).

III. RAPPORT SUR LES PROGRÈS ACCOMPLIS PAR LE GROUPE D'EXPERTS DE LA CEE CHARGÉ DES INDICATEURS RELATIFS À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

22. Le Président a présenté les documents établis au titre de ce point de l'ordre du jour et a invité M. Roel van Raaij (Pays-Bas), Président du Groupe d'experts des indicateurs relatifs à l'EDD, à rendre compte de l'état d'avancement des travaux du Groupe (ECE/CEP/AC.13/2009/4), qui a fait l'objet d'un exposé PowerPoint². Après l'exposé de M. van Raaij et les débats dont il est rendu compte dans les sections A à C ci-dessous, le Comité directeur a constaté que le mandat concernant l'établissement d'indicateurs avait été mené à bien et a remercié le Groupe d'experts et son président pour la qualité des travaux effectués.

A. Guide pour l'élaboration des rapports

23. Des travaux novateurs avaient été consacrés aux indicateurs relatifs à l'EDD. Conformément à son mandat élargi, le Groupe d'experts avait achevé, à ses septième et huitième réunions, la mise au point d'un guide pour l'élaboration des rapports. Ce guide compléterait le modèle pour la présentation des rapports et servirait d'outil pour étayer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie (ECE/CEP/AC.13/2009/5). Il visait aussi à faciliter les cycles de présentation de rapports en 2010, 2015 et au-delà. Ces outils pouvaient grandement contribuer à promouvoir l'EDD non seulement dans la région, mais également à l'échelle mondiale.

24. Le Comité directeur a accueilli avec satisfaction le guide pour l'élaboration des rapports et a remercié le Groupe d'experts des indicateurs relatifs à l'EDD pour l'excellent travail accompli. Il a aussi remercié le Gouvernement néerlandais pour son rôle de chef de file, le Gouvernement autrichien, qui avait accueilli plusieurs réunions, et tous les gouvernements et organismes qui avaient soutenu la participation et les travaux de leurs experts. Le prochain cycle de présentation des rapports, qui devait avoir lieu en 2010, aurait pour objet d'évaluer les progrès de la phase II. Le modèle de présentation des rapports (ECE/CEP/AC.13/2009/10) pouvait être consulté sur le site Web de la CEE. Des renseignements pertinents et le calendrier à prévoir figuraient dans le plan de travail pour la mise en œuvre de la phase II de la Stratégie (ECE/CEP/AC.13/2008/5).

² Cet exposé peut être consulté en ligne (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm#4thMtg>).

25. En vue du prochain cycle de présentation des rapports de 2010, le Groupe d'experts a recommandé d'organiser un atelier de renforcement des capacités à l'intention des coordonnateurs nationaux, concernant notamment l'utilisation du modèle de présentation des rapports. L'organisation d'un tel atelier pour les pays de l'Europe orientale, du Caucase et de l'Asie centrale (EOCAC) avait aussi été recommandée par les participants au premier atelier sur la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD dans la sous-région de l'EOCAC (Moscou, les 8 et 9 novembre 2006). À l'issue de l'opération pilote de présentation des rapports qui avait eu lieu en 2006-2007, il était apparu plus opportun d'organiser un atelier de ce type pour l'ensemble de la région de la CEE, ou une série d'ateliers sous-régionaux. Le Comité directeur avait souscrit à cette recommandation, tout en s'inquiétant du grand nombre de réunions prévues pour 2009. Le secrétariat commencerait à étudier les possibilités d'organiser un deuxième atelier pour l'EOCAC à l'automne 2009.

26. Le Groupe d'experts a aussi examiné le projet de table des matières d'une publication (Apprendre les uns des autres: Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable) visant à faciliter l'accès à divers matériels relatifs à la mise en œuvre et au suivi de la Stratégie. En sus des éléments d'information déjà disponibles sur l'application de la Stratégie, le Groupe d'experts avait proposé d'ajouter un chapitre de réflexion sur l'apprentissage par le biais de l'élaboration d'indicateurs relatifs à l'EDD. Ce chapitre, qui porterait sur des questions telles que les modalités pratiques et les aspects méthodologiques, les difficultés et les leçons à retenir, serait établi par M. Paul Vare, spécialiste de l'EDD et membre du Groupe d'experts, en coopération avec le Président et le secrétariat, et avec la participation des experts intéressés du Groupe. Un appui financier serait fourni à cet effet par l'Université du Gloucestershire (Royaume-Uni). La publication serait élaborée par le secrétariat de la CEE. Le Comité directeur s'est félicité de la parution prochaine de la publication, qui serait un moyen utile de promouvoir l'EDD dans la région et de partager de bonnes pratiques avec d'autres régions.

B. Bonnes pratiques en matière d'éducation pour le développement durable

27. Vu que des pratiques rationnelles s'avèrent essentielles pour promouvoir l'EDD, et qu'enseignants et chercheurs découvrent toutes sortes de démarches novatrices sur le terrain, l'UNESCO et la CEE ont œuvré de concert pour rassembler une grande quantité de données en 2007. Leurs efforts ont abouti à la publication d'un recueil de bonnes pratiques dans l'enseignement scolaire, non scolaire et extrascolaire. Au vu des résultats positifs produits par cette initiative conjointe, la collecte de méthodes pratiques s'est poursuivie par le biais d'un site Web spécialisé (<http://www.unece.org/env/esd/GoodPractices/index.html>). Une sélection de ces pratiques a été utilisée dans l'élaboration du premier rapport d'activité régional³ sur l'application de la Stratégie. Au cours de la révision du modèle de présentation des rapports et de l'ensemble d'indicateurs, le Groupe d'experts des indicateurs relatifs à l'EDD avait recommandé que l'on révise le modèle applicable aux bonnes pratiques afin de l'adapter au modèle de présentation des rapports. Cela permettrait de mieux exploiter les recueils actuels et futurs de bonnes pratiques pour illustrer les progrès réalisés en matière d'EDD lors de l'élaboration des deuxième et troisième rapports d'activité régionaux, en 2010 et 2015 respectivement.

³ Apprendre les uns des autres: réalisations, difficultés et marche à suivre. Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'EDD (ECE/BELGRADE.CONF/INF.3 – ECE/CEP/AC.13/2007/2).

28. Le Groupe d'experts des indicateurs, de concert avec l'UNESCO, avait révisé le modèle à utiliser pour présenter les bonnes pratiques (ECE/CEP/AC.13/2009/6, annexe). Cette révision permettrait également de mettre en place une base de données et une interface conviviale pour diffuser par Internet les bonnes pratiques recueillies. L'interface offrirait la possibilité d'effectuer des recherches non seulement par pays et par organisation, mais aussi en fonction de chaque objectif de la Stratégie. Ces caractéristiques supplémentaires seraient mises en place si des fonds étaient alloués à cet effet.

29. Le Comité directeur a examiné le modèle révisé de présentation des bonnes pratiques et a décidé d'insérer la question «pourquoi?» avant la section 4 du modèle afin de compléter les questions «qui?», «quand?», «où?», «quoi?» et «comment?». Pour continuer de promouvoir efficacement l'EDD, le Comité est convenu de procéder à une nouvelle collecte de bonnes pratiques portant sur la façon de traiter, dans le cadre de l'EDD, la question des modes de consommation et de production viables et les systèmes durables de transport sous l'angle des changements climatiques, et ce de manière intégrée plutôt que par des collectes de données distinctes sur chaque thème. Les connaissances autochtones, traditionnelles et locales devaient y occuper une place de choix. Ce recueil de bonnes pratiques serait aussi une importante contribution aux manifestations internationales connexes: certaines pratiques seraient par exemple rassemblées dans un document d'information à établir en vue de la quatrième réunion de la CEE sur l'application régionale des objectifs du développement durable, qui doit se tenir les 1^{er} et 2 décembre 2009 à Genève.

30. Le Comité a remercié le Groupe d'experts pour ses travaux et a demandé au secrétariat de réviser le modèle de présentation en tenant compte des observations reçues. Le modèle révisé sera communiqué au Comité et affiché sur le site Web de la CEE. La date limite pour l'envoi de données sur les bonnes pratiques a été fixée au 30 juin 2009 en vue de les inclure dans le document d'information à établir pour la réunion sur l'application régionale des objectifs du développement durable. Après cela, la collecte de données sur les bonnes pratiques se poursuivrait en ligne sur le site Web.

C. Compétences en matière d'éducation en vue du développement durable

31. Pour orienter l'éducation vers l'EDD, un recentrage correspondant des compétences des éducateurs eux-mêmes a été jugé nécessaire. Certaines de ces compétences ont déjà été définies, mais il faudrait adopter une démarche innovante pour développer les autres. Cette nouvelle combinaison de compétences devrait fournir le cadre pédagogique nécessaire pour que s'ébauche une EDD efficace. La Stratégie préconise expressément⁴ le développement des compétences des éducateurs en matière d'EDD. Lors de la séance conjointe consacrée à l'EDD, tenue à l'occasion de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», il avait été constaté que la compétence des éducateurs constituait souvent un goulet d'étranglement dans les efforts visant à améliorer la qualité de l'éducation. Les ministres avaient considéré qu'il faudrait en priorité s'attacher à étoffer les compétences dans le domaine de l'EDD. La première opération de présentation de rapports avait mis en évidence la nécessité de mieux définir la nature de ces compétences et la manière dont elles pourraient être développées. Il importait en outre de mettre en place un environnement favorable permettant d'appuyer et d'appliquer dans chaque État

⁴ CEP/AC.13/2005/3/Rev.1, par. 54 et 55.

membre les travaux requis, et d'en faire une priorité dans les activités menées à l'échelle régionale dans ce domaine.

32. En réponse à une demande faite par le Comité directeur, le Groupe d'experts des indicateurs relatifs à l'EDD avait établi un document proposant la création d'un groupe d'experts sur les compétences en matière d'EDD (ECE/CEP/AC.13/2009/7). Cette proposition portait sur les points suivants: a) les fonctions du groupe; b) les modalités d'organisation des travaux et le calendrier correspondant; et c) les ressources. Elle renfermait en outre trois annexes consacrées aux aspects suivants: a) questions à examiner en relation avec les compétences en matière d'EDD; b) coût estimatif de l'appui à la participation des experts remplissant les conditions requises aux réunions; et c) documents et matériels d'information. La proposition tenait compte des observations du Bureau.

33. Le Comité directeur a examiné la proposition et a remercié le Groupe d'experts chargé des indicateurs relatifs à l'EDD d'avoir établi un document détaillé traitant de cette question complexe. Le Comité a adopté la proposition, créant ainsi le Groupe d'experts de la CEE sur les compétences en matière d'EDD. Il a demandé au secrétariat de donner suite à cette décision et de prendre les dispositions voulues pour constituer le nouveau groupe d'experts conformément aux procédures prévues dans son mandat. Le Comité a aussi demandé que la question de la parité hommes-femmes soit prise en considération dans la sélection des experts. Le Groupe d'experts des compétences s'attacherait à élaborer un document énonçant: a) des recommandations générales à l'intention des décideurs et b) un ensemble de compétences de base en matière d'EDD à l'intention des éducateurs. Il entreprendrait à l'automne son programme de travail, d'une durée de deux ans.

34. De nombreuses délégations se sont déclarées désireuses de participer aux travaux du nouveau groupe d'experts ou d'y contribuer en fournissant des informations. L'UNESCO a réaffirmé qu'elle appréciait au plus haut point et soutenait pleinement le lancement de ces activités dans la région.

35. Concernant le choix du pays chef de file et compte tenu du dynamisme dont avaient fait preuve les Pays-Bas et M. van Raaij en sa qualité de Président du Groupe d'experts de la CEE chargé des indicateurs relatifs à l'EDD, le Comité directeur a jugé souhaitable que les Pays-Bas conservent un rôle de premier plan dans cette nouvelle entreprise ambitieuse consistant à définir les compétences en matière d'EDD et envisagent la possibilité de confier à M. van Raaij la présidence du groupe d'experts nouvellement constitué. Le Comité a demandé à son président et au secrétariat d'envoyer une lettre aux Pays-Bas à cet effet.

36. Conformément aux critères énoncés dans le mandat, les membres du Comité directeur et les observateurs participant à ses travaux ont été invités à soumettre les candidatures d'experts (en envoyant un curriculum vitae détaillé accompagné d'une brève lettre de motivation) au secrétariat par courriel (esd@unece.org) pour le 31 mars 2009.

IV. CONTRIBUTION À LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'UNESCO SUR L'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

37. La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'EDD (Bonn, Allemagne, 31 mars-2 avril 2009), organisée par l'UNESCO et le Ministère fédéral allemand de l'éducation et de la

recherche en collaboration avec la commission allemande pour l'UNESCO, aurait essentiellement quatre objectifs: a) faire ressortir l'importance de l'EDD pour le mouvement de l'Éducation pour tous et garantir une éducation de qualité; b) promouvoir un échange international sur l'EDD; c) examiner la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD; et d) convenir d'orientations stratégiques pour les années à venir. De plus amples informations sur la Conférence et ses résultats sont disponibles sur le site Web de la Conférence (<http://www.esd-world-conference-2009.org/>).

38. Le Président du Comité directeur a fait savoir qu'il avait été invité, en sa qualité de Président, à participer à la Conférence et à présenter les faits nouveaux survenus dans la région de la CEE à la 2^e séance plénière de la Conférence (le 1^{er} avril au matin). Cette séance serait consacrée à l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD.

39. Les délégations de l'Allemagne et de l'UNESCO ont fait état de l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence. Le Comité a estimé que le travail accompli au titre de la Stratégie devait jouer un rôle important lors de cette manifestation. Vu que la Stratégie de la CEE constituait le pilier régional de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD, les progrès réalisés à cet égard fournissaient un bon exemple de l'application de la Décennie dans la région de la CEE. Le Comité a aussi examiné et approuvé le document contenant une proposition de contribution à la Conférence (ECE/CEP/AC.13/2009/9). Le secrétariat a été prié de réviser ce document à la lumière des observations formulées et de le transmettre au secrétariat de l'UNESCO pour que celui-ci puisse l'utiliser.

40. La réunion a ensuite passé en revue des moyens de promouvoir l'EDD lors de la Conférence. Les progrès réalisés dans la région de la CEE en matière d'EDD seraient présentés comme un exemple utile de bonnes pratiques au niveau régional. Les pays ont été invités à prendre une part active à la Conférence en partageant leurs expériences positives dans ce domaine et en veillant à ce que les activités entreprises au titre de la Stratégie y occupent une large place.

41. Des préparatifs étaient en cours pour fournir une participation dans l'espace d'exposition de la conférence, conjointement avec le PNUE et d'autres partenaires. À cet effet, le secrétariat avait élaboré une affiche consacrée à la Stratégie de la CEE, ainsi que d'autres documents d'information à présenter.

V. PROMOTION DES MODES DE CONSOMMATION DURABLES GRÂCE À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

42. Dans l'optique du prochain cycle de travaux de la Commission du développement durable de l'ONU (2010-2011) et vu l'urgente nécessité de traiter la question des modes de consommation et de production durables, le Comité a examiné comment ce thème complexe et important devait être abordé par le biais de l'EDD. En tant que question transversale, l'éducation jouait un rôle primordial dans la modification des habitudes de production et de consommation. Dans le cadre du processus de Marrakech, une équipe spéciale de l'éducation à des modes de consommation durables avait été établie sous la présidence de l'Italie. Avec l'appui du PNUE et en collaboration avec la Décennie des Nations Unies pour l'EDD et le Hedmark University College, cette équipe avait élaboré un ensemble de recommandations et de lignes directrices

(«Ici et maintenant: l'éducation à un mode de consommation durable»). Ce document détaillé a servi de base aux discussions du Comité directeur sur la façon dont l'EDD pouvait promouvoir des modes de consommation durables dans différents pays. En outre, les observations pertinentes provenant de la compilation des réponses au questionnaire (document d'information n° 1), qui comportait des questions relatives à l'EDD et aux modes de consommation et de production durables, ont contribué à faciliter un débat interactif.

43. Les représentants de l'Italie (M. Andrea Innamorati) et du PNUE (M^{me} Isabella Marras) ont présenté le projet de recommandations et de lignes directrices sur l'éducation à des modes de consommation durables. En élaborant ces recommandations et lignes directrices, l'Équipe spéciale avait défini l'éducation à des modes de consommation durables comme consistant à «acquérir les connaissances, les comportements et les compétences nécessaires pour fonctionner dans la société d'aujourd'hui. L'incorporation de la notion de consommation responsable dans les actes de la vie quotidienne est un processus qui doit être développé et modifié au fil du temps». Le document comprenait trois parties. La première, concernant «l'examen des enjeux», s'adressait aux responsables politiques en leur fournissant: a) un instrument permettant de comprendre l'importance de l'éducation à des modes de consommation durables à l'appui d'autres objectifs de l'action politique (citoyenneté et participation démocratique, protection de l'environnement, politiques relatives à l'énergie et aux changements climatiques, etc.) et b) des orientations sur les moyens d'intégrer l'éducation à des modes de consommation durables dans les stratégies actuelles relatives à l'éducation et au développement durable. La deuxième, portant sur les «moyens d'optimiser les possibilités», intéressait les éducateurs auxquels elle offrait des outils et des instruments pour intégrer l'éducation aux modes de consommation durables dans les programmes d'études, les pratiques pédagogiques et diverses activités. La troisième, consacrée aux «ressources utiles», présentait à la fois un aperçu des ressources et des supports pédagogiques, des références à des recherches théoriques et des matériels pédagogiques pratiques, et des liens Internet. Les exposés des deux représentants et les recommandations et lignes directrices (première et deuxième parties) ont été affichés sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm#4thMtg>). L'ensemble du document peut être consulté à l'adresse <http://www.unep.fr.scp.marrakech/taskforces/education.htm>.

44. Le Comité a centré le débat interactif sur les aspects suivants:

- a) Progrès réalisés et question de savoir si et comment les modes de consommation durables sont pris en compte dans les systèmes éducatifs au niveau national (approches générales, méthodes et contenu);
- b) Difficultés rencontrées et leçons à retenir;
- c) Voie à suivre dans ce domaine (par exemple en envisageant d'utiliser les recommandations et lignes directrices déjà élaborées pour traiter la question au niveau national);
- d) Contribution susceptible d'être apportée à la quatrième réunion sur l'application régionale des objectifs du développement durable.

45. M^{me} Linn a donné un aperçu des préparatifs de la quatrième réunion sur l'application régionale des objectifs du développement durable. Au cours de cette réunion d'une durée de deux jours, il serait procédé à l'examen de l'application du programme Action 21 et des résultats

du Sommet de Johannesburg⁵ par groupes de questions liées au développement durable. Le module thématique de la réunion régionale comporterait les éléments ci-après: transports, produits chimiques, gestion des déchets, industries extractives et cadre décennal de programmes relatifs aux modes de consommation et de production durables. L'éducation étant une question transversale, les résultats de la réunion du Comité directeur, notamment les réponses au questionnaire et le recueil de bonnes pratiques envisagé, contribueraient utilement à la réunion sur l'application régionale des objectifs du développement durable. Celle-ci serait préparée par la CEE en coopération avec les partenaires concernés. L'ordre du jour provisoire et les autres documents seraient examinés et approuvés par le Comité exécutif de la CEE.

46. Au cours du débat interactif, les participants ont souligné que les questions liées aux modes de consommation et de production durables variaient beaucoup d'un pays à l'autre. Il était urgent de s'en occuper, mais ce thème restait insuffisamment pris en compte. Il faudrait donc redoubler d'efforts pour trouver des moyens efficaces de remédier à un tel état de choses. Certains pays avaient élaboré des stratégies nationales concernant les modes de consommation et de production durables ou avaient introduit cette question dans les stratégies existantes concernant, par exemple, le développement durable ou l'EDD. Quelques-uns avaient mis au point des outils pédagogiques spécifiques pour aider les éducateurs à intégrer la question des modes de consommation et de production durables dans leur enseignement. Quelques projets étaient en cours d'exécution dans ce domaine. Cependant, il restait un certain nombre de difficultés à résoudre. La principale tenait à la nécessité de déterminer et de trouver des moyens appropriés et pratiques permettant de réorienter les comportements et les valeurs des individus et de la société vers des modes de vie durables. En outre, l'accent était mis principalement sur le choix et la responsabilité de chaque consommateur, tandis que les choix et responsabilités des pouvoirs publics, de la communauté ou de la collectivité étaient sous-estimés. Il faudrait mettre en évidence le rôle incombant au secteur public et au gouvernement à l'égard des modes de consommation et de production durables, en particulier le rôle qui incombe au gouvernement dans le domaine de l'investissement (transport durable, par exemple), de la réglementation (usage des plastiques) et de la fiscalité (taxe sur les émissions de carbone). Sur le plan de la politique générale, d'autres ministères compétents (par exemple ceux qui s'occupent des affaires sociales, du travail et de la protection des consommateurs) devraient être associés à la tâche consistant à faire une place aux modes de consommation et de production durables dans l'EDD. Les ressources, tant financières qu'humaines, étaient insuffisantes pour favoriser le développement de modes de consommation et de production durables et de l'EDD. Dans le secteur de l'éducation, la faiblesse des salaires versés aux enseignants dans de nombreux pays constituait un problème supplémentaire qui entravait les progrès en matière d'EDD.

47. Les participants ont également examiné les démarches qui pouvaient être adoptées pour traiter la question des modes de consommation et de production durables. Le commerce équitable, aux niveaux tant régional que mondial, était un des outils qui pouvaient contribuer à une approche plus équilibrée à l'égard de la consommation. L'autre aspect important était le fait que de nombreux pays avaient encore du mal à éliminer la pauvreté et à remédier aux déséquilibres sociaux; il fallait donc tenir compte des perspectives propres aux différentes régions du monde. La question des modes de consommation et de productions durables offrait une excellente occasion de réduire de tels écarts, en mettant l'accent sur les dimensions économiques et sociales du développement durable. L'EDD était à cet égard d'une importance

⁵ Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud) (2002).

primordiale, car elle englobait à la fois les modes de consommation et de production durables, la consolidation de la paix, le transport durable, l'eau, les changements climatiques, etc. Outre la mise en place de l'assise théorique et de moyens d'intervention, les travaux devaient surtout privilégier la mise en œuvre concrète des dispositions relatives à cette question. Le meilleur moyen de mettre en évidence l'importance de schémas viables de consommation et de production était de prévoir des outils utiles pour prendre en compte toutes ces questions (modes de consommation et de production durables, consolidation de la paix, changements climatiques, eau, etc.) par le biais de l'EDD et de la Stratégie de la CEE. Les ONG avaient acquis une grande expérience en encourageant des modes de consommation et de production écologiquement viables, en particulier dans l'organisation d'activités et la mise au point de matériels de sensibilisation et d'outils méthodologiques susceptibles de réorienter la population vers une consommation durable. Les jeunes représentaient un excellent groupe cible, car ils étaient généralement en avance sur les adultes dans l'apprentissage et l'assimilation de telles notions. À la suite de programmes d'enseignement portant sur les conséquences de modes de consommation non viables, des enfants avaient par exemple commencé à adopter des comportements écologiquement responsables. Il fallait inciter les enseignants à parler des modes de consommation et de production durables dans leur classe et à aborder cette question avec les parents. L'environnement scolaire était très important pour promouvoir un genre de vie durable et limiter l'empreinte écologique. Le paiement des services liés aux écosystèmes était un autre aspect à envisager.

48. Le Comité a estimé que des efforts supplémentaires devraient être entrepris pour intégrer les modes de consommation et de développement durables dans l'EDD, en mettant l'accent en particulier sur les approches pédagogiques et les méthodes, mais que le projet de recommandations et de lignes directrices sur l'éducation aux modes de consommation durables mis au point dans le cadre du processus de Marrakech était un outil utile qui pouvait aider les pays à entreprendre des activités dans ce domaine. Le Comité a recommandé de modifier le titre du projet de recommandations et de lignes directrices pour tenir compte du fait que les modes de consommation et de production durables étaient un élément de l'EDD. Il a aussi recommandé d'éviter de privilégier les initiatives sectorielles en matière d'éducation (éducation sur les changements climatiques, sur l'eau, sur les modes de consommation et de production durables, etc.), et de canaliser plutôt l'ensemble des efforts, des ressources et des activités en vue de traiter ces questions d'une manière intégrée dans le cadre de l'EDD. Les participants ont également constaté que le partage des bonnes pratiques concernant la prise en compte des modes de consommation et de production durables dans l'EDD était un moyen très efficace de promouvoir ceux-ci.

VI. INTERACTIONS ENTRE LE PROCESSUS ENGAGÉ PAR LA CEE ET D'AUTRES PROCESSUS ET ACTIVITÉS D'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AVANTAGES MUTUELS QUE L'ON POURRAIT EN TIRER

49. L'EDD revêtait une grande importance depuis quelques années et de nombreuses organisations et institutions menaient des activités dans ce domaine. Depuis la réunion précédente du Comité directeur, un certain nombre de manifestations internationales avaient ainsi été consacrées à l'EDD dans la région de la CEE. Chacune de ces manifestations apportait sa propre contribution. Cependant, la communication et la coopération entre les partenaires étaient une condition *sine qua non* de la réussite globale d'une telle entreprise.

50. Les représentants ont souscrit à l'idée de renforcer les synergies entre la Stratégie de la CEE pour l'EDD et les diverses activités éducatives organisées dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'EDD, de la Commission du développement durable, de l'Union européenne et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Les parties prenantes avaient fait état de nombreuses activités liées à la mise en œuvre de l'EDD, s'agissant notamment de promouvoir l'EDD et la Stratégie dans les instances internationales pertinentes.

51. Le représentant de l'Autriche, au nom du réseau ENSI (Environment and School Initiatives), a informé les participants des activités liées à l'EDD organisées récemment, notamment la Conférence de l'ENSI sur le thème «Créer des environnements pédagogiques pour l'avenir – Partager les connaissances sur la recherche et la pratique» (Louvain, Belgique, 26-28 mars 2009, <http://conference.ensi.org>). Le représentant a aussi appelé l'attention sur l'initiative «Move4Nature», lancée conjointement par l'ENSI et le PNUE. Cette initiative, à laquelle était aussi associé le secrétariat de la Convention sur la protection et le développement durable des Carpates (Convention des Carpates), bénéficiait de l'appui de la compagnie autrichienne OMV, dans le cadre de son programme relatif à la responsabilité sociale d'entreprise (OMV Move & Help). Elle visait à intégrer l'initiation à l'environnement dans les programmes d'études dans les régions des Carpates et du Caucase par les moyens suivants: a) coopération transnationale; b) élaboration d'outils et de supports pédagogiques à distribuer dans les établissements d'enseignement; c) sensibilisation à l'environnement; et d) efforts visant à encourager et à faciliter la coopération régionale entre les établissements scolaires. Un des principaux résultats obtenus dans le cadre de cette initiative a été la pochette de formation à l'EDD pour les montagnes des Carpates et du Caucase, élaborée par le réseau de pédagogie durable des Carpates (CASALEN) avec l'appui de l'ENSI.

52. Le représentant du CAREC a informé les participants des activités d'EDD exécutées dans la sous-région de l'Asie centrale. Celles-ci visaient à renforcer la coopération internationale dans ce domaine entre les pays concernés. Plusieurs activités ont ainsi été évoquées: a) études analytiques communes à l'échelle sous-régionale portant sur la pédagogie de l'environnement et l'EDD (cinq études de ce type avaient été réalisées de 2003 à 2009); b) examen des bonnes pratiques observées en matière d'EDD en Asie centrale dans le cadre de la Stratégie de la CEE (2008-2009); c) projets visant à promouvoir l'EDD dans la législation et les systèmes éducatifs des pays d'Asie centrale; et d) évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE dans les pays d'Asie centrale lors de la septième conférence internationale consacrée à l'EDD dans cette région. Les principales activités envisagées pour l'avenir étaient les suivantes: a) projet de renforcement des capacités dans le domaine du développement durable à l'intention de hauts responsables gouvernementaux des pays d'Asie centrale (sur la base d'un projet pilote exécuté au Kazakhstan en 2008-2009); et b) élaboration d'une «trousse verte» pour l'Asie centrale, en coopération avec le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale et d'autres partenaires.

53. Le représentant de l'ECO-Forum européen a informé les participants de la création de la Copernicus Alliance (2009), qui succédait au Copernicus Campus (réseau d'universités coopérant dans le domaine de la pédagogie de l'environnement, créé en 1993). Le rôle de cette nouvelle alliance était de promouvoir le développement durable dans les établissements européens d'enseignement supérieur, en vue d'améliorer l'éducation et la recherche sur le développement durable en partenariat avec la société.

54. L'UNU-IAS a informé les participants de ses principales activités concernant l'EDD⁶, à savoir:

a) L'établissement, dans la région de la CEE, de 22 centres régionaux d'expertise, réseaux d'organisations intervenant dans l'enseignement scolaire, non scolaire et extrascolaire en vue d'influer sur l'apprentissage pour l'orienter vers le développement durable;

b) La mise en chantier de travaux sur les compétences de base en matière d'EDD, en particulier dans l'enseignement supérieur;

c) Des programmes de sensibilisation des cadres du secteur privé et de l'administration publique sur les moyens de promouvoir les modes de consommation et de production durables;

d) Le lancement de travaux de recherche et l'établissement de liens entre l'EDD et d'autres mouvements pédagogiques (paix et éducation, parité hommes-femmes et éducation, l'éducation pour tous, etc.) en vue de créer des synergies et d'encourager le dialogue entre tous ces courants;

e) Un réseau d'établissements d'enseignement supérieur dans la région de l'Asie et du Pacifique (ProSPER.net) apportant un appui aux programmes de troisième cycle sur l'EDD et le développement durable, qui s'attache actuellement à réorienter les écoles de commerce, la formation du corps enseignant et la formation dispensée aux décideurs.

55. Le Bureau méditerranéen d'information pour l'environnement, la culture et le développement durable (MOI-ECSDE)⁷ a présenté les activités entreprises dans le cadre de l'initiative méditerranéenne pour l'éducation à l'environnement et à la question de la durabilité (MEDIES), en vue de promouvoir l'EDD dans la région méditerranéenne par les moyens suivants: a) en organisant des conférences et des séminaires, ainsi que des ateliers pour les jeunes, avec hébergement; b) en élaborant des supports pédagogiques et des matériels de formation; et c) en entretenant un réseau d'éducateurs pour l'initiation à l'environnement et l'EDD (<http://medies.net>). Un des produits de cette initiative est une publication très intéressante sur les moyens de traiter les questions liées à l'eau par le biais de l'EDD, traduite dans neuf langues de la région de la Méditerranée et fort appréciée chez les éducateurs. Une autre publication bien accueillie, concernant les moyens d'aborder les problèmes liés à l'alimentation dans l'EDD, été traduite en six langues et comprend des chapitres consacrés au dialogue culturel, à l'environnement et à la production de vivres, ainsi qu'à l'alimentation et à la santé. Des cours de formation ont été dispensés dans divers pays méditerranéens, dans certains cas en coordination avec le programme universitaire de la région de la mer Baltique et avec l'appui du programme Léonard de Vinci. Une des autres activités importantes a été la création d'un réseau d'universités de la région méditerranéenne proposant un cours de maîtrise sur l'EDD avec l'appui du Bureau régional pour la science et la culture en Europe (BRESCE) de l'UNESCO. Dans le cadre du programme «YouthXchange» du PNUE, une version révisée d'une revue à l'intention des jeunes, très populaire en Grèce, est à l'étude. L'initiative MEDIES envisage

⁶ Voir également le site Web de l'UNU-IAS (<http://www.ias.unu-edu>).

⁷ <http://www.mio-ecsde.org/>. Ce bureau sert de secrétariat à l'initiative MEDIES.

également des questions nouvelles (nanotechnologies et produits chimiques, par exemple) par le biais de l'EDD. En dernier lieu, le Cercle des représentants parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD) a été créé pour entretenir un dialogue permanent entre les parlementaires et les éducateurs. Le Cercle des journalistes méditerranéens pour l'environnement et le développement durable (COMJ SUD) a également été mis en place afin d'améliorer les communications entre journalistes, éducateurs et décideurs. Un nouveau cercle, réunissant diverses organisations féminines et des éducateurs, est à l'étude.

56. L'UNESCO a signalé qu'elle organiserait en 2009 diverses manifestations consacrées à l'EDD, dont la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (Paris, 6-8 juillet), le Séminaire international sur les changements climatiques et l'éducation (Paris, 27-29 juillet) et le Forum des jeunes de l'UNESCO (Paris, 1^{er}-3 octobre).

57. Vu la forte expansion des activités d'EDD, il a été jugé indispensable que les partenaires communiquent et se concertent. Le Comité a décidé de mettre en place un mécanisme de coordination sous la forme de réunions annuelles des principaux partenaires de l'EDD⁸ dans la région, organisées si possible immédiatement avant ou après celles du Comité directeur, voire à l'occasion de conférences internationales (ECE/CEP/AC.13/2009/8). Un tel mécanisme permettrait non seulement de partager et de coordonner les activités liées à l'EDD en cours et prévues, mais offrirait aussi un moyen de favoriser les synergies et d'éviter les chevauchements et les doubles emplois.

58. Le secrétariat a étudié la possibilité d'organiser la première réunion à l'occasion de la Conférence de l'UNESCO à Bonn. Cependant, en raison du calendrier très serré des principaux partenaires de l'EDD avant, pendant et après la Conférence, il n'a pas été possible de le faire. La première réunion sera donc organisée en marge d'une autre manifestation ou à l'occasion de la prochaine réunion du Comité.

VII. SITUATION DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE ET PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE 2009-2010

59. L'accent a été mis sur l'importance primordiale des ressources financières et humaines disponibles pour permettre la réalisation d'activités relatives à l'EDD dans le cadre de la Stratégie. Concernant les aspects financiers liés à l'exécution du plan de travail, le Président a rappelé le plan de contributions volontaires convenu à la Réunion de haut niveau des ministères de l'environnement et de l'éducation tenue à Vilnius les 17 et 18 mars 2005. Les questions financières faisaient l'objet de l'annexe III du plan de travail; des informations à jour ont été fournies dans le document d'information n° 4.

60. Il a été constaté que les efforts déployés par les États membres de la CEE pour mettre au point la Stratégie et en mener à bien la phase I (2005-2007) avaient été remarquables, tout comme leur engagement continu en faveur de ce processus. Cela étant, les ressources reçues par le fonds d'affectation spéciale pour l'EDD avaient nettement diminué en 2008, tombant au-dessous des montants requis pour appliquer et gérer efficacement la Stratégie au niveau

⁸ Pour le projet de mécanisme de coordination pour les partenaires de l'EDD dans la région de la CEE, voir le document ECE/CEP/AC.13/2009/8, par. 3, et note 2.

régional. Vu la modicité des ressources actuellement disponibles dans le fonds d'affectation spéciale, il faudrait que les États membres continuent à verser des contributions volontaires pour permettre la mise en œuvre des activités convenues dans le plan de travail.

61. Le Comité a rappelé qu'à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, 2007), les ministres de l'éducation et de l'environnement avaient demandé que des ressources imputées sur le budget ordinaire de l'ONU soient allouées à la poursuite des travaux concernant la Stratégie et avaient prié le secrétariat d'étudier cette possibilité. Les gouvernements avaient reconnu que des efforts supplémentaires devraient être entrepris pour promouvoir une telle décision au niveau de la CEE et de l'Assemblée générale.

62. Dans l'intervalle, les États membres, les organisations internationales et les membres issus du secteur privé ont été invités à fournir des contributions volontaires pour appuyer les travaux en cours et prévus. Le secrétariat adresserait à cet effet des lettres officielles sollicitant l'appui financier des États membres.

63. Le récapitulatif des mesures complémentaires attendues et des délais fixés, de même que le tableau révisé des prévisions de dépenses, sont joints en annexe au présent rapport (voir les annexes I et II).

VIII. CALENDRIER DES RÉUNIONS

64. Le Comité directeur a décidé qu'il tiendrait sa prochaine réunion en mars 2010. Après confirmation de la possibilité de disposer d'une salle de réunion et de services d'interprétation, il est prévu que cette réunion ait lieu les jeudi 18 et vendredi 19 mars 2010.

IX. QUESTIONS DIVERSES

65. Aucune autre question n'a été portée à l'attention du Comité directeur.

X. CLÔTURE DE LA RÉUNION

66. Le Président a fait savoir au Comité directeur que le résumé de la réunion serait diffusé par courriel. Le Bureau et le secrétariat ont été priés de donner suite aux décisions du Comité. Le secrétariat a été invité à établir la version définitive du rapport et la liste des participants en vue de les diffuser auprès des délégations après la réunion et de les afficher sur le site Web de la CEE (<http://www.unece.org/env/esd/SC.Meet.htm#4thMtg>). En conclusion, le Président a estimé que la réunion avait été utile et fructueuse et avait produit de très bons résultats, il a remercié le Comité pour son travail constructif et efficace et a prononcé la clôture de la réunion.

67. Le Bureau s'est ensuite réuni pour convenir de la date à laquelle ses membres devraient se concerter pour préparer la cinquième réunion du Comité. En fonction des résultats de la réunion d'octobre du Comité des politiques de l'environnement ayant trait aux préparatifs de la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», et au vu du projet d'ordre du jour de la cinquième réunion du Comité directeur, il déciderait soit de se réunir à Genève, soit de tenir des consultations par messagerie électronique. Dans le cas où le Bureau se réunirait à Genève, la date recommandée pour cette réunion serait le 17 ou le 19 novembre 2009.

Annexe I

**RÉCAPITULATIF DES MESURES COMPLÉMENTAIRES ATTENDUES DE
LA PART DES ÉTATS MEMBRES ET DES PARTIES PRENANTES**

Activité	Date limite	Observation	Parties intéressées
Envoyer/mettre à jour les réponses au questionnaire	23 mars 2009	La compilation des réponses serait révisée pour tenir compte des nouveaux envois; voir le paragraphe 20	États membres
Proposer des candidatures pour le Groupe d'experts des compétences en matière d'EDD	31 mars 2009	Voir le paragraphe 36	États membres et parties prenantes
Présenter des données sur les bonnes pratiques en matière d'EDD	30 juin 2009/activité permanente	En tant que contribution aux réunions pertinentes à venir et pour les faire connaître par le biais du site Web; voir le paragraphe 30	États membres et parties prenantes
Présenter les stratégies et plans d'action nationaux pour l'EDD, ainsi que les autres documents d'orientation sur ce sujet	Activité permanente	Pour en faire part par le biais du site Web; voir le paragraphe 19	États membres
Envoyer les annonces de manifestations et autres éléments d'information concernant l'EDD	Activité permanente	Pour en faire part par le biais du site Web; voir le paragraphe 21	États membres et parties prenantes
Contribution au Fonds d'affectation spéciale	Activité permanente	Voir les paragraphes 59 à 62	États membres et parties prenantes

Annexe II

SITUATION DU FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE ET PRÉVISIONS DE DÉPENSES POUR LA PÉRIODE 2009-2010

PROGRAMME DE LA CEE RELATIF À L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contributions, dépenses engagées et estimation des ressources nécessaires
(En dollars des États-Unis; calculs fondés sur le barème des quotes-parts de l'ONU⁹)

I. EMPLOI DES FONDS

1.1 Contributions reçues en 2008 (au 31 décembre 2008)

	Pays	Date	Montant
A.	Solde initial au 1 ^{er} janvier 2008		181 651
B.	Contributions reçues en 2008		
	Lituanie	Janvier	2 915
	Autriche	Avril	31 546
	Autriche	Avril	3 155
	Grèce	Mai	3 065
	Slovaquie	Juin	3 110
	Croatie	Juin	3 110
	Canada	Août	14 221
	Lituanie	Octobre	2 695
	Hongrie	Novembre	3 881
	Pays-Bas	Novembre	12 937
	Suède	Décembre	23 326
	République tchèque	Décembre	6 477
	Autriche	Décembre	2 786
	Norvège	Décembre	13 091
<i>Total partiel, contributions (A + B)</i>			<i>307 966</i>
C.	Intérêts perçus		4 307
Total des recettes (A + B + C)			312 273

⁹ Les chiffres sont arrondis. Ils peuvent changer en fonction des règles administratives de l'ONU.

1.2 Dépenses engagées en 2008

Activité		Coût
A.	Participation des représentants répondant aux conditions requises à une réunion du Comité directeur, une réunion du Bureau et deux réunions du Groupe d'experts des indicateurs (2008)	38 118
B.	Frais de voyage du personnel envoyé aux réunions	3 073
C.	Salaire d'un fonctionnaire P3 (à temps partiel, de janvier à décembre 2008 inclus)	129 861
D.	Frais généraux de fonctionnement	137
<i>Total partiel (A + B + C + D)</i>		<i>171 052</i>
E.	Dépenses d'appui aux programmes: 13 % de 171 052 dollars	22 267
Total des dépenses (A + B + C + D + E)		193 289

1.3 Solde (solde à reporter au 1^{er} janvier 2009): +118 984

II. ESTIMATION DES DÉPENSES POUR LA PHASE II (2009)

Activité		Coût
A.	Participation des représentants répondant aux conditions requises à: Une réunion du Comité directeur Une réunion du Bureau Deux réunions du Groupe d'experts des compétences en matière d'EDD	30 000 12 500 17 500
B.	Atelier (EOCAC)	70 000
C.	Frais de voyage du personnel envoyé aux réunions	20 000
D.	Salaire d'un fonctionnaire P3 ¹⁰ (à temps complet, de janvier à décembre 2009 inclus)	136 800
E.	Salaire d'un informaticien P2 (à temps complet, de septembre à décembre 2009 inclus)	34 000
<i>Total partiel (A + B + C + D + E)</i>		<i>320 800</i>
F.	Dépenses d'appui aux programmes: 13 % de 320 800 dollars	41 704
Total des dépenses (A + B + C + D + E + F)		362 504

Note: a) Les dépenses à engager pour les études de cas seraient estimées par les gouvernements et les organisations intéressés qui participent à ces travaux; b) les dépenses correspondant à

¹⁰ Y compris le coût des indemnités de cessation d'emploi.

l'organisation des ateliers pourraient, en alternance, être prises en charge directement par les gouvernements hôtes et/ou les organisations intéressées; c) les services de consultants pourraient faire l'objet de contributions en nature fournies par les gouvernements et/ou les organisations intéressées.

Estimations des ressources nécessaires pour 2009:

(362 504 dollars – 118 984 dollars): **243 520 dollars**

III. ESTIMATION DES DÉPENSES POUR LA PHASE II (2010)

Activité		Coût
A.	Participation des représentants répondant aux conditions requises à:	
	Une réunion du Comité directeur	30 000
	Une réunion du Bureau	12 500
	Trois réunions du Groupe d'experts/de l'Équipe spéciale des compétences en matière d'EDD	35 000
B.	Atelier (Europe du Sud-Est)	30 000
C.	Services de consultant pour la documentation spécifique relative au processus d'EDD, par exemple le rapport d'activité sur la mise en œuvre sur la phase II	35 000
D.	Frais de voyage du personnel envoyé aux réunions	20 000
E.	Salaire d'un fonctionnaire P3 (à temps complet, de janvier à décembre 2010 inclus)	136 800
F.	Salaire d'un informaticien P2 (à temps complet, de janvier à juin 2010 inclus)	68 000
<i>Total partiel (A + B + C + D + E + F)</i>		<i>367 300</i>
G.	Dépenses d'appui aux programmes: 13 % de 367 300 dollars	47 749
Total des dépenses (A + B + C + D + E + F + G)		415 049

Estimation des ressources nécessaires pour 2010: 415 049 dollars

IV. CONTRIBUTIONS ANNONCÉES

Pays	Montant	Observations
Canada	30 000 CAD	Versera 15 000 dollars canadiens pour chacune des deux années (2009 et 2010)
Italie		A exprimé l'intention de verser une contribution à la troisième réunion du Comité,
...		
